



Nous remercions de leur contribution bénévole pour cette publication : Bruno Chabot et Guy Ahier pour la rédaction de même que Julie Guillemot et François Roy pour la révision. Luce Balthazar et Myriam Bourgeois ont aussi participé à cette publication. Le montage et l'impression ont été réalisés par Impressions LP inc..

AU COEUR DE LA FORÊT : L'OBSERVATOIRE

Collaboration spéciale de l'équipe de l'Observatoire :

Bruno Chabot, ing.f., directeur général, Luc Lavoie, Ph.D., biologiste et Guyta Mercier, M.Sc. ing.f. chargés de projets et d'études

Sommaire

Automne 2003

Au cœur de la forêt: l'Observatoire	1
Nouvelles du CA	2
Forêts : une véritable enquête? ..	2
Échos du CRE BSL	4
Échos de la région	5
UNI-VERT stabilise une falaise littorale	6
Quelque chose dans l'eau?	7
Consultations publiques (forêt) .	8

L'Observatoire de la foresterie du Bas-Saint-Laurent (OFBSL) a été mis en place dans le cadre de l'entente spécifique sur la protection et la mise en valeur de la forêt bas-laurentienne signée en 2001 par le Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent (CRCD) et le Gouvernement du Québec.

La mission de l'Observatoire est de guider les décideurs régionaux et les autres agents de changement dans la gestion et l'utilisation des ressources forestières.

Au cours de la dernière année, l'OFBSL a réalisé une programmation d'activités qui a porté sur différents sujets : un sondage sur les valeurs que la population du Bas-Saint-Laurent attribue à la forêt publique et une déclaration sur l'état de la forêt publique du Bas-Saint-Laurent qui incluait trois études, à savoir : l'état des vieilles forêts, l'état des stocks ligneux (ou volume de bois sur pied) et l'état des jeunes forêts de 15 à 20 ans.

L'opinion des bas-laurentiens sur la forêt publique

C'est en décembre 2002 que l'Observatoire diffusait les résultats de son sondage sur les valeurs que les gens du Bas-Saint-Laurent attribuent à la forêt publique. Le sondage fut réalisé auprès de 1 200 répondants. Les principaux résultats de ce

sondage indiquent que les bénéfices environnementaux que procure la forêt sont ceux auxquels la population accorde le plus d'importance dans une proportion de 51,7 %.

De même, plus de

90 % des gens considèrent la quantité de bois coupé comme une menace pour la forêt publique. Enfin, 58,6 % de la population estime ne pas être suffisamment informée sur la gestion des forêts publiques.



suite page 8/...



88 rue Saint-Germain
Ouest, bureau 104
Rimouski Qc
G5L 4B5
Téléphone :
418-721-5711
Télécopieur :
418-724-2216



NOUVELLES du CA

Cet automne, **les forêts et les aires protégées** occupent l'actualité environnementale et le personnel du bureau. Vous pouvez d'ores et déjà mesurer l'ampleur de certains enjeux nationaux et de défis régionaux, à la lecture de l'éditorial de Luce Balthazar, directrice du CRE BSL et présidente du comité forêts du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement

À surveiller! Au moment d'aller sous presse, nous attendons la sortie imminente du rapport du BAPE sur le développement durable de la production porcine. Le CRE BSL a consacré beaucoup de son temps au soutien des citoyens et des groupes du BSL pour leur participation aux audiences de même qu'à la rédaction de son mémoire. Nous y recommandons un moratoire sur tout nouvel élevage produisant du fumier liquide (incluant la conversion de fumier solide à liquide), tant que l'on n'en aura pas démontré l'innocuité sur l'environnement et les communautés.

Par ailleurs, nous avons dédié une partie de nos ressources à la promotion de **l'Année internationale de l'eau douce**. Nous avons contribué à la conférence de Riccardo Petrella, économiste et père du *Contrat mondial de l'eau*, une initiative des étudiants en sciences humaines du CEGEP de Rimouski; à l'assemblée spéciale des *Riverains du Lac-de-la-Grande-Fourche* qui a touché la quasi-totalité des 250 riverains sur le problème des algues toxiques; à la promotion des organismes de gestion de l'eau du BSL; à la conférence d'André Bouthillier, président de la *Coalition Eau Secours!*; etc. Nous avons aussi produit un outil interactif sur la consommation responsable de l'eau qui, nous l'espérons, permettra à des groupes locaux de valoriser leurs initiatives sur le thème de l'eau.

Bonne lecture.

Josée Martineau, présidente

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2003-2004 :

Présidente : Josée Martineau,
Corporation environnementale de la Côte-du-Sud

Vice-président : Guy Ahier,
Uni-Vert

Trésorière : Pierrette Dupont,
Récupération de la péninsule

Secrétaire : Jean Bachand,
Société de conservation de la baie de l'Isle-Verte

FORÊT : UNE VÉRITABLE ENQUÊTE ?

Éditorial de Luce Balthazar, directrice du CRE BSL et présidente du comité forêt du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement



Historique et contexte

La tenue d'une enquête publique indépendante sur la forêt est un enjeu majeur pour le CRE BSL de même que pour la communauté environnementale et le grand public qui n'a pas oublié la diffusion du film *l'Erreur boréale*. Avec la *Coalition sur les forêts vierges nordiques* dont nous faisons partie, nous avons fortement insisté sur la nécessité d'ouvrir une enquête publique lors de la commission parlementaire sur la révision du régime forestier (projet de loi 136, octobre 2000). Cette demande a été motivée par le fait que l'état des connaissances sur la forêt était incomplet et biaisé, et parce que certains processus décisionnels manquaient nettement d'impartialité. Cette demande, répétée à plusieurs reprises, a été systématiquement rejetée par le gouvernement en place. En décembre 2002, la vérificatrice générale, Mme Doris Paradis, déposait un rapport accablant qui faisait ressortir en particulier [nous soulignons] "(...) *des lacunes relativement aux calculs de possibilité forestière (...) qui augmentent les risques de surrécolte (...)*" ⁽¹⁾ compromettant une gestion durable des ressources forestières et l'avenir des communautés qui en vivent.

Le débat pour la tenue d'une enquête sur la forêt a refait surface dans les manchettes et, non sans surprise, nous apprenions que le gouvernement accédait enfin à cette demande. Puis, peu à peu, le gouvernement a nuancé son propos d'une façon inquiétante, favorisant plutôt la tenue d'une simple commission d'étude scientifique aux possibilités plus limitées. Ayant profité du souffle de contestation qui régnait

Lise D'Auteuil, Écolo-Vallée, membre officier

David Pelletier, CÈDRE-UQAR

Lucie Beaudoin, MRC Rimouski-Neigette

Judith Laforest, Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata

Charles Marois, CRIE du Grand-Portage

Caroline Saint-Pierre, membre individuel

Richard Favreau, Ferme Val-aux-vents



dans la population, le Parti libéral a pris un engagement clair à cet égard avant les élections [nous soulignons]: " (...) le Parti libéral du Québec entend, dans la première année de son premier mandat, instaurer une **enquête publique, scientifique et indépendante** sur la gestion de la forêt publique " (2). Toutefois, malgré nos rappels, le gouvernement Libéral tarde à mettre en œuvre cette commission. Pire, il semble se satisfaire aussi de la tenue d'une modeste " commission d'étude ".

Pour une véritable enquête

Considérant la nature de ce régime forestier et le fait que plusieurs informations essentielles proviennent des industriels et des bénéficiaires de CAAF, le principe " d'indépendance " et le concept légal " d'enquête " s'avèrent incontournables. Seule une véritable enquête investie des pouvoirs que lui confère la *Loi sur les commissions d'enquête* (C-37) permettra de répondre aux vraies questions qui se posent. Ce statut permet d'assurer toute la latitude nécessaire pour obtenir les informations et exposer les faits ainsi que la pleine et entière indépendance de la commission soit par l'assermentation des commissaires, le pouvoir d'enquête d'un juge de la Cour supérieure, le respect d'un code d'éthique et déontologique, etc. Le CRE BSL assume la présidence du dossier " Forêt " du Regroupement national des CRE et à ce titre, nous avons rédigé une nouvelle requête à M. Pierre Corbeil, ministre délégué à la Forêt dans laquelle nous demandons qu'il constitue une **Commission d'enquête publique, scientifique et indépendante bénéficiant de réels pouvoirs d'enquête en vertu ou équivalents à la Loi C-37 (Loi sur les commissions d'enquêtes)**

Pour un mandat élargi

Nous exigeons également que l'enquête porte **sur le régime forestier et sur l'ensemble des ressources forestières** (non seulement sur la matière ligneuse) **en forêt publique et privée**. En particulier, l'enquête devra examiner :

- 1) L'état de la forêt québécoise.** Y a-t-il surrécolte ? Quel est l'état de santé des écosystèmes forestiers ? Quelle est la superficie des aires protégées ? Quel est le bilan des interventions en forêts privées ?
- 2) La durabilité et l'impact du régime forestier.** Les calculs de possibilité forestière sont-ils fiables ? Les normes d'intervention permettent-elles le respect de toutes les ressources forestières ? Les six critères de l'aménagement forestier durable (biodiversité, faune, maintien des écosystèmes, etc.) sont-ils respectés ?

- 3) La démocratisation de la forêt publique.** Comment assurer la diversité des usages et la polyvalence des ressources ? Quelle est l'évaluation des modalités d'octroi des CAAF ? Comment assurer la participation et les retombées positives dans les communautés rurales ?

Pour des modalités de consultation adéquates

En outre, nous demandons que les travaux de la commission s'appuient au préalable sur **un document scientifique et technique de base** faisant l'état de la situation sur la forêt et sur les impacts du régime forestier actuel. Enfin, le CRE BSL considère que les modalités de consultation de l'enquête devront être choisies de manière à assurer la participation la plus large possible de la population. Entre autres, elle devra être entièrement publique (ouverte à tous), itinérante (tournée dans les régions), et participative (délais de consultation, calendrier et horaire raisonnables). En outre, le gouvernement doit prévoir des modalités de financement qui permettront aux ONG d'étayer leurs analyses convenablement.



Coupe forestière dans l'Outaouais. Gracieuseté de l'APFQ.

(1) Vérificateur général du Québec (2002). *RAPPORT À L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR L'ANNÉE 2001-2002*, Tome II, Chapitre 4 : Gestion de la ressource forestière, 4.31.

(2) Parti libéral du Québec (2002). *PRIORITÉS D'ACTIONS POLITIQUES EN MATIÈRE ÉNERGÉTIQUE ET FORESTIÈRE*, p. 22.

ÉCHOS DU CRE BSL

Par Myriam Bourgeois, CRE BSL

LE CONSEIL EN ASSEMBLÉE

Le CRE BSL a tenu son assemblée générale annuelle devant une trentaine de membres le 12 juin dernier. L'agriculture, la forêt, l'eau et les matières résiduelles demeurent les dossiers prioritaires de l'organisme. La soirée s'est poursuivie avec une conférence d'André Bouthillier, président de la *Coalition Eau Secours!* Ce dernier nous a fait part de ses commentaires mitigés sur la nouvelle *Politique nationale de l'eau*. Site de la coalition : <http://www.eausecours.org/>



L'assemblée générale annuelle 2003 du CRE BSL

PÉTROLE CONTRE BALEINES!

Les quatre conseils régionaux en environnement de la zone côtière, de même que leur regroupement national, joignent leur voix à celles de plusieurs autres organisations qui exigent du gouvernement du Québec qu'il suspende les travaux d'exploration gazière et pétrolière dans le Saint-Laurent. Un moratoire devrait être imposé sur ces activités jusqu'à ce qu'il y ait eu une analyse publique en profondeur de leur pertinence et de leurs impacts. Rappelons que Hydro-Québec souhaite poursuivre dès novembre, son exploration pétrolière et gazière du Saint-Laurent.

ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE ET ENVIRONNEMENT

Le CRE BSL a appuyé la table des femmes du BSL dans leur demande au gouvernement canadien de ne pas souscrire à des ententes commerciales (incluant la ZLÉA), à moins que ces ententes n'assurent la préservation intégrale du pouvoir d'État de légiférer pour promouvoir le bien commun, l'intérêt public, la démocratie et le respect de l'environnement. L'*Accord de libre-échange nord américain* (ALÉNA, chapitre 11) a été le premier accord signé par le gouvernement canadien qui permet aux investisseurs de poursuivre l'État, ce qui limite son pouvoir d'action. Depuis la signature de l'ALÉNA, l'importation de déchets dangereux a presque quintuplé au Canada.



DES EAUX USÉES DANS UNE RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE?

Depuis 1999, le Comité pour l'air pur et l'eau claire du marais de Pointe-au-Père travaille pour que cessent les rejets récurrents d'eaux usées à proximité de la Réserve nationale de faune du même nom. Environnement Canada, appuyé par le Conseil régional de l'environnement, vient de joindre sa voix à celle des citoyens afin que la municipalité de Rimouski, qui s'apprête à rénover ses infrastructures d'eaux usées, cesse ses rejets réguliers à proximité de la réserve.

DÉLOGER LES RDD ET LES PESTICIDES DANS LA VALLÉE ET LA MITIS

En juin, le Conseil régional de l'environnement BSL, le Regroupement Écolo-Vallée, les Jardins de Métis et le CFER Matapédia-Mitis s'associaient aux MRC de Mitis et de Matapédia, ce, afin de joindre une campagne pour réduire l'usage des pesticides horticoles à la collecte de résidus domestiques dangereux (RDD) des deux MRC. Cette association originale a permis à la campagne sur les pesticides de rayonner largement auprès de la population.



Le kiosque tenu aux jardins de Métis pendant les journées "Sans pesticides, pour la vie!".

MATANE : TOLLÉ SUR LE THÈME DES DÉCHETS

Considérant le retrait de la Ville de Matane du projet de lieu d'enfouissement régional et le manque flagrant d'acceptabilité sociale pour les matanais déjà affectés par plusieurs nuisances, le CRE BSL estime que le ministre Mulclair prend une sage décision en refusant le projet. Toutefois, les alternatives ne sont pas évidentes et beaucoup de travail devra être fait. Cela favorisera, nous l'espérons, des actions significatives en matière de récupération, de recyclage et de mise en valeur des matières résiduelles.

ÉCHOS DE LA RÉGION

UN BILAN ENVIRONNEMENTAL POUR LE GRAND-PORTAGE

Le Comité de recherche et d'intervention en environnement du Grand-Portage (CRIE) publie son troisième bilan environnemental. Il classe dans les bons coups :

- le travail remarquable qu'a effectué la Corporation environnementale de la Côte-du-Sud (COECOS) dans la préparation des plans de gestion des matières résiduelles dans les MRC du KRTB;
- la mise au rancart par les péquistes du programme des petites centrales.

Il donne son prix citron à l'abattoir de Viandes du Breton à Rivière-du-Loup, pour les odeurs nauséabondes subies par les citoyens du quartier environnant.

UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE À L'UQAR

Depuis 2002, le Comité étudiant de Rimouski pour l'environnement – UQAR (CEDRE) travaille de concert avec l'administration de l'université afin d'y instaurer une politique environnementale. Le comité vient de déposer un volumineux *Bilan environnemental de l'UQAR* et s'est attaqué à la gestion des matières résiduelles. Cet automne, le CEDRE devrait lancer sa campagne "Récupérez bien" et des négociations ont été entreprises pour la récupération des fluorescents, des piles et des cartouches d'encre.

UN GUIDE DE BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Le Regroupement Écolo-Vallée & Mitis a produit un *Guide des bonnes pratiques environnementales* qui est disponible dans les bureaux municipaux de la Vallée. Il donne des trucs simples et efficaces et recense les bonnes adresses pour faciliter la récupération des matières recyclables et le compostage. Le guide est imprimé sur du papier recyclé à 30%, histoire de montrer la voie...



PROTÉGER ET RESTAURER LES TOURBIÈRES

Depuis 70 ans, près de 2/3 de la superficie des tourbières du BSL a disparu au profit de l'avancée de l'industrie de la tourbe (50% des pertes) et des activités agricoles (30% des pertes). Dans le BSL, aucun de ces milieux, peu diversifiés mais à la flore très singulière, n'est protégé. Line Rochefort, directrice du Groupe de recherche en écologie des tourbières estime qu' "un premier pas vers une politique de conservation des tourbières consisterait à maintenir à l'état naturel au moins une tourbière représentative dans chaque région du Québec ". Elle ajoute qu'il faudra restaurer les tourbières abandonnées après l'extraction de la tourbe pour leur redonner leurs fonctions écologiques.

L'EAU N'A PAS DE SUBSTITUT

Dans le cadre d'un concours, en couleurs vives et en poésie, les jeunes de troisième et de quatrième année des MRC de Métis et de Rimouski-Neigette ont clamé que «L'eau n'a pas de substitut». Cette initiative du Collectif H2O est entièrement bénévole. Elle a résulté, cet automne, en la distribution de mille superbes affiches. Les affiches illustrent le poème gagnant de Jonathan Meunier (St-Valérien) et le dessin gagnant de Raphaëlle Chénard-Gagnon (Rimouski). Bravo aux jeunes! (Informations: 721-3582).



Félicitations pour la détermination des bénévoles du Collectif H2O : Richard Lemay, Marjolaine Delaunière, Carmen Ouellet, Diane Allen, Jovette-Nicole Lévesque et Roland Brün.



UNI-VERT STABILISE UNE FALAISE LITTORALE

Collaboration spéciale, Guy Ahier, UNI-VERT

Le groupe environnemental UNI-VERT de la région de Matane vient de terminer, pour l'année 2003, les travaux de plantation et de génie végétal au niveau de la falaise littorale située entre Matane et Petit-Matane.

Outre la plantation de plants indigènes, UNI-VERT a procédé à l'installation de plançons de cornouillers et de saules, ainsi qu'à la mise en terre de fagots et de boutures de saules. Les travaux visent à combattre l'érosion de la falaise, dans le bas et le haut des talus, par des méthodes de stabilisation végétale.

" Comme coordonnateur, je suis très satisfait des travaux réalisés durant le projet. Nous avons dépassé nos objectifs concernant le nombre de fagots, de boutures et de plançons installés, ce qui va considérablement améliorer l'état de la falaise. " Plusieurs interventions sont encore nécessaires: l'an prochain, le groupe prévoit installer de l'Élyme des sables, transplanter, dans certains secteurs, des arbres entiers en lieu et place des grandes plantes herbacées à racines superficielles et continuer l'installation de fagots.

Le projet *Réhabilitation d'une falaise littorale* a été réalisé dans le cadre du programme *Interactions communautaires de Saint-Laurent Vision 2000*, qui a offert une contribution de 21 000 \$. Le programme *Placement carrière* été également contribué au projet en créant 6 emplois d'été. UNI-VERT a bénéficié aussi de la collaboration de plusieurs partenaires, dont : la Société d'exploitation des ressources des Monts, la firme Parages, Technofor, le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent ainsi que les propriétaires environnants.

LA BONNE «CONDUITE D'EAU»

Par Myriam Bourgeois, CREBSL

Pour souligner l'Année internationale de l'eau douce, madame Chantal Quintin du CRE BSL a produit un outil interactif sur l'usage responsable de l'eau qui porte le titre d'*Adoptez la bonne conduite d'eau*. Mille copies seront distribuées gratuitement dès cet automne dans tout le Bas-Saint-Laurent. L'outil s'adresse d'abord aux familles. Nous espérons humblement que cet outil les aidera à percevoir la réelle valeur de l'eau et à agir pour la préserver. Merci à Chantal pour son travail professionnel et efficace.



Luci Côté
Illustration sur mesure

Comme la *Coalition Eau Secours!*, nous prôtons « l'économie de chaque goutte d'eau par tous les citoyens et citoyennes ». Toutefois, comme membre, nous soutenons aussi sa position selon laquelle, par exemple, il faut s'occuper du gaspillage en milieu industriel ou institutionnel, régir efficacement les périodes d'arrosage, instaurer des normes environnementales pour les toilettes ou autres, lutter contre les fuites dans le réseau de distribution et instaurer des programmes de sensibilisation. La *Coalition Eau Secours!* préfère ces mesures à l'installation de compteurs d'eau tous azimuts, ce qui risque par ailleurs de faire des personnes les plus démunies de grands perdants.



QUELQUE CHOSE DANS L'EAU?

Par Chantal Quintin, CRE BSL

Dans la majorité des cas, l'eau de votre robinet est chlorée. Cet agent de désinfection, le plus important désinfectant chimique de l'industrie de l'eau potable, permet d'inactiver les organismes nuisibles pour la santé. Le revers de la médaille est que le chlore, combiné avec de la matière organique, forme des sous-produits toxiques : les trihalométhanes (THM). Les THM sont susceptibles d'être cancérigènes et sont à l'origine d'effets indésirables sur la reproduction. Des études rapportent un lien entre des concentrations élevées de THM et le risque de faire une fausse couche ou de donner naissance à un enfant mort-né.

Malheureusement, le Bas-Saint-Laurent n'est pas à l'abri des THM et de ses effets. Les nombreuses tourbières du BSL et la présence de terres agricoles, enrichissent l'eau en matière organique, ce qui favorise la formation des THM. Une étude de 1997, menée en collaboration avec le ministère de l'Environnement et la Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent, rapporte la présence de THM dans les réseaux d'eau potable s'alimentant en eau de surface. Sur 13 municipalités, seulement deux respectent la norme canadienne (100 ug/L). La norme canadienne semble donc difficile à respecter.

Le problème des THM est accru dans la région à cause de l'usage d'eau de surface pour plus de la moitié de la population du BSL (51,8 %) (source : *Portrait régional de l'eau*, MENV 2001) alors que seulement 13,9% de la population (source : *Le portrait de santé, le Québec et ses régions, édition 2001 de l'institut national de santé publique du Québec*) bénéficie d'un traitement complet de l'eau potable (avec filtration). Depuis juin 2001, le Règlement sur la qualité de l'eau potable du Québec a fait passer la norme de 350 ug/l à 80 ug/l pour les THM. Selon certains experts, la solution pour diminuer le taux de THM est de retirer la matière organique de l'eau avant qu'elle soit chlorée. Un traitement complet, c'est-à-dire avec filtration, serait adéquat. Les municipalités ont jusqu'en 2005 pour se conformer au nouveau règlement.

Nos remerciements à Michel Laferrière, Direction de la santé publique BSL pour son expertise en soutien à cet article.



« A l'heure où plus d'un milliard d'êtres humains n'ont même pas accès à l'eau potable pour boire (ils seront 7 milliards sur les 9.3 prévus d'ici 2050, selon un rapport de l'ONU), vous rendez-vous compte que nous, nord-américains, sommes privilégiés au point de faire nos besoins dans de l'eau potable ? »

Christian Beauchesne, Réseau Alter-Monde de l'est

Et dire qu'un seul urinoir qui démarre à toutes les deux minutes utilise environ 8 000 litres par jour....



CONSULTATIONS PUBLIQUES

VOUS AVEZ À CŒUR LA PRÉSERVATION DE CERTAINES FORÊTS MATURES OU DE CERTAINS PAYSAGES?

La Loi sur les forêts stipule que le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs doit fixer des objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier. "Les forêts mures et surannées qu'on va décider de protéger vont être soustraites à l'exploitation forestière donc soustraites à la création d'emplois..." de dire le président de la commission régionale. En effet, les objectifs fixés devront être intégrés dans les plans généraux d'aménagement forestier (2005-2010) que les détenteurs de droits forestiers sont tenus de préparer.

Afin de fixer définitivement les objectifs qu'il entend déterminer, le ministre a confié au Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent (CRCD) le soin de tenir une consultation publique.

La proposition qui est soumise à la consultation apparaît dans le document " Objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier proposés pour les plans généraux d'aménagement forestier 2005-2010 ". Vous pouvez le consulter, ainsi que d'autres informations, sur le site internet du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs à l'adresse suivante : www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/consultation.



VOTRE OPINION COMPTE! FAITES-VOUS ENTENDRE lors des audiences publiques qui se dérouleront aux dates et lieux suivants :

lundi 24 novembre 2003 à Notre-Dame-du-Lac;
mardi 25 novembre 2003 à Mont-Joli;
jeudi 27 novembre 2003 à Amqui.

POUR VOUS INSCRIRE AUX AUDIENCES ou pour tout renseignement supplémentaire concernant la consultation, n'hésitez pas à communiquer avec Madame Marie-Ève Paquet au: 418-724-6440 poste 33.

...Suite de la page 1

L'état de la forêt publique bas-laurentienne

Le 27 mars dernier, l'OFBSL a rendu public les résultats de son analyse sur l'état de la forêt publique bas-laurentienne. Il est ressorti de cette déclaration que les volumes des peupliers, du cèdre et des feuillus durs se maintiennent malgré la récolte intensive qui se fait depuis plusieurs années sur le territoire public du Bas-Saint-Laurent. Toutefois, on note une diminution de 14 % du volume de bois sur pied dans les sapins et les épinettes, deux essences qui constituent un moteur économique important pour la région. Selon les résultats de l'étude, la problématique des sapins et épinettes tient plus à la façon dont le bois est récolté et à l'absence de relève dans les peuplements de trente ans qu'aux volumes restant sur le territoire. Une modification des façons de faire est urgente si l'on veut maintenir la capacité de récolte de ces essences. L'analyse des vieilles forêts a permis d'établir que la quantité actuelle et en devenir de vieilles forêts se situait au seuil souhaitable qui permettrait un maintien probable de la biodiversité dans la forêt publique. Toutefois, sachant que la protection des vieilles forêts a des conséquences directes sur le niveau de récolte, des choix difficiles devront être faits par le milieu. Finalement, l'analyse de l'état des jeunes forêts a permis de constater qu'elles se portaient généralement bien.

Les réalisations à venir

Au cours de la présente année, l'OFBSL entend réaliser une analyse de l'état de la forêt privée du Bas-Saint-Laurent de même qu'une évaluation de la qualité des habitats forestiers en forêt publique et privée.

Pour toutes informations supplémentaires sur l'Observatoire ou sur les résultats de ses études, on peut consulter le site Internet de l'Observatoire au www.ofbsl.net.

Fiche d'adhésion

Oui j'appuie la promotion du développement durable dans le Bas Saint-Laurent et je deviens membre du Conseil régional de l'environnement.

Membre individuel (selon ressources) 5\$ 10\$ Organisme (selon ressources) 10\$ 25\$ Don

Nom : _____

Nom d'un(e) représentant(e) : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Téléphone : () _____ Télécopieur : () _____

Retournez à : C.R.E., 88 rue Saint-Germain Ouest, bureau 804, Rimouski Qc G5L 4B5



Ce bulletin est imprimé sur du papier édition Naturel, plâtre fait de fibres recyclées postconsommations.

Conception de l'entête et des pictos : FERNANDE FOREST

